

2 COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Informations et annonces
officielles de la commune

6 AGENDA DES MANIFESTATIONS

Événements de décembre 2022 à mai 2023

8 AUTRES RENDEZ-VOUS

Activités récurrentes



© A. Vialatte

PRÉAMBULE

Précieuse énergie

La crise énergétique majeure que traverse actuellement l'Europe nous fait (re)découvrir combien l'énergie est rare et coûteuse.

Afin de la gérer au mieux, le Conseil fédéral a lancé une campagne d'économies d'énergie sous le slogan « L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas ». Il est de la responsabilité de chacun d'adopter des gestes simples qui permettent des économies conséquentes.

Découvrez les bons gestes sur le site de la Confédération : www.suisseenergie.ch > stop-gaspillage et sur www.energie-environnement.ch ■

Vœux de la Municipalité

La Municipalité vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année et formule ses vœux les meilleurs pour une année 2023 sereine et solidaire !

Pour la Municipalité : A. Vialatte, syndic

Vous avez manqué une information importante ?
Abonnez-vous à la newsletter communale sur
www.grandson.ch, tout en bas de la page d'accueil !

Communications officielles

2 ENQUÊTE DE SATISFACTION

Comment améliorer la communication ?

Au printemps 2019, la commune modernisait sa stratégie de communication. Parmi ses nouveaux outils destinés à renforcer le lien avec la population :

- le journal imprimé semestriel que vous tenez entre les mains
- une Newsletter électronique (parution 2 à 3x/an)
- un nouveau site internet.

Après trois ans et demi de pratique, l'administration communale souhaite connaître l'avis des habitants concernant sa manière de communiquer.

Flashez le QR-code ou rendez-vous sur notre site internet pour nous faire part de vos commentaires, ils nous seront précieux !



Vous pouvez également les déposer au guichet ou les envoyer par courriel à : greffe@grandson.ch ou par courrier postal à : Administration communale, rue Basse 57, CP 23, 1422 Grandson.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Extinction nocturne

Parmi les mesures d'économie d'énergie, la Municipalité a décidé **d'éteindre peu à peu l'éclairage public de certaines rues**, entre 23h30 et 5h. Des panneaux provisoires, placés aux extrémités de rue, indiquent aux habitants l'extinction des tronçons concernés. Les éclairages de Noël sont maintenus, mais de manière restreinte, et seront désinstallés dès le 6 janvier. D'autres pistes d'économie d'énergie sont étudiées par les services communaux.

DÉCHETS

Adoptez la litière pour chat végétale !

Chaque année en Suisse, près de 60'000 tonnes de litière minérale pour chat viennent encombrer inutilement les ordures ménagères. En effet, ce type de litière est éliminé dans les sacs taxés et représente au final presque 10% des résidus non incinérés (mâchefers) produits annuellement par TRIDEL, pour lesquels – notamment – le canton a besoin de nouvelles décharges...

Pour **éviter ces déchets superflus**, il suffit d'adopter les litières végétales, à base de papier, paille, bois, maïs ou chanvre. Leurs avantages par rapport aux litières minérales sont nombreux :

- entièrement incinérables
- produisent peu de poussière (moins de problèmes respiratoires)
- sans additifs toxiques (moins d'allergies)
- même pouvoir agglomérant
- même capacité à absorber les odeurs.

Si tous les propriétaires de chats passent à la litière végétale, ce sont plus de 3'000 tonnes annuelles de mâchefers qui seront évitées à l'échelle du canton !



DÉCHETTERIE

Horaires de fin d'année

Attention, **les lundis 26 décembre et 2 janvier, la déchetterie sera fermée**. Elle sera ouverte selon l'horaire habituel les 24, 28, 30-31 décembre, ainsi que le 4 janvier.

Horaires détaillés de la déchetterie disponibles dans votre **MEMODéchets** (distribué en tous-ménages) et sur **www.grandson.ch** (Infos pratiques > Environnement > Déchets et recyclage).



RENTRÉE 2023

Places d'apprentissage

La commune met au concours **deux places d'apprentissage** pour la rentrée d'août 2023 :

- employé de commerce CFC à l'administration communale
- agent d'exploitation CFC au Service Travaux et environnement

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administration communale au 024 447 41 04. Les dossiers de candidature constitués d'une lettre de motivation et des bulletins de notes doivent être transmis par courriel à : greffe@grandson.ch

MODIFICATION DE LA LOI

Locations et sous-locations



Depuis le 1^{er} juillet 2022, la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) encadre de manière plus claire les locations ou sous-locations via des plateformes d'hébergement en ligne, telles qu'Airbnb.

Les loueurs sont désormais obligés de :

- s'annoncer aux autorités communales
- tenir un registre des hôtes.

Les autorités communales doivent désormais :

- tenir un registre des loueurs
- surveiller le respect du cadre légal sur leur territoire.

Si la location d'un logement (ou partie de logement) excède 90 jours par année civile, il est obligatoire d'obtenir une autorisation de changement d'affectation.

Police cantonale du commerce : info.pcc@vd.ch – 021 316 46 01.
Direction du logement : info.dglt@vd.ch – 021 316 74 11.
www.grandson.ch (Officiel > Règlements et directives > Police et sécurité).



DÉCHETS

Sacs taxés

La commune met **gratuitement** à disposition de certaines catégories d'habitants des sacs taxés de 35 litres : les enfants de moins de 3 ans ont droit à deux rouleaux gratuits par année et les personnes nécessitant des protections contre l'incontinence (sur présentation d'une prescription médicale) à cinq rouleaux gratuits par année.

Communications officielles

4 BIODIVERSITÉ

Plantes invasives

Certaines plantes exotiques introduites en Suisse se propagent rapidement, causant de graves dommages au niveau de la biodiversité, de la santé ou de l'économie. Comment les identifier et les éliminer ?

Une liste noire des 41 espèces les plus dommageables a été établie par Info Flora (centre national consacré à la flore de Suisse), dont treize sont considérées comme prioritaires par le Canton de Vaud ; ce dernier offre sur son site internet des **fiches pratiques**, téléchargeables sur la page « Boîte à outils pour les communes ». Parmi les espèces dont la vente et la propagation sont **interdites** par la loi figurent : l'ambroisie, la berce du Caucase, l'impatiante glanduleuse, les renouées asiatiques, le sumac et les solidages américains (Annexe 2 de l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement).

Afin d'empêcher leur expansion, il faut absolument éviter d'en acheter et les éliminer de la manière suivante :

1. Parties aériennes : composts de jardin ou containers verts (bio-déchets) à choix.

Exceptions : les parties aériennes des ailantes et renouées du Japon doivent être éliminées uniquement dans les containers à bio-déchets.

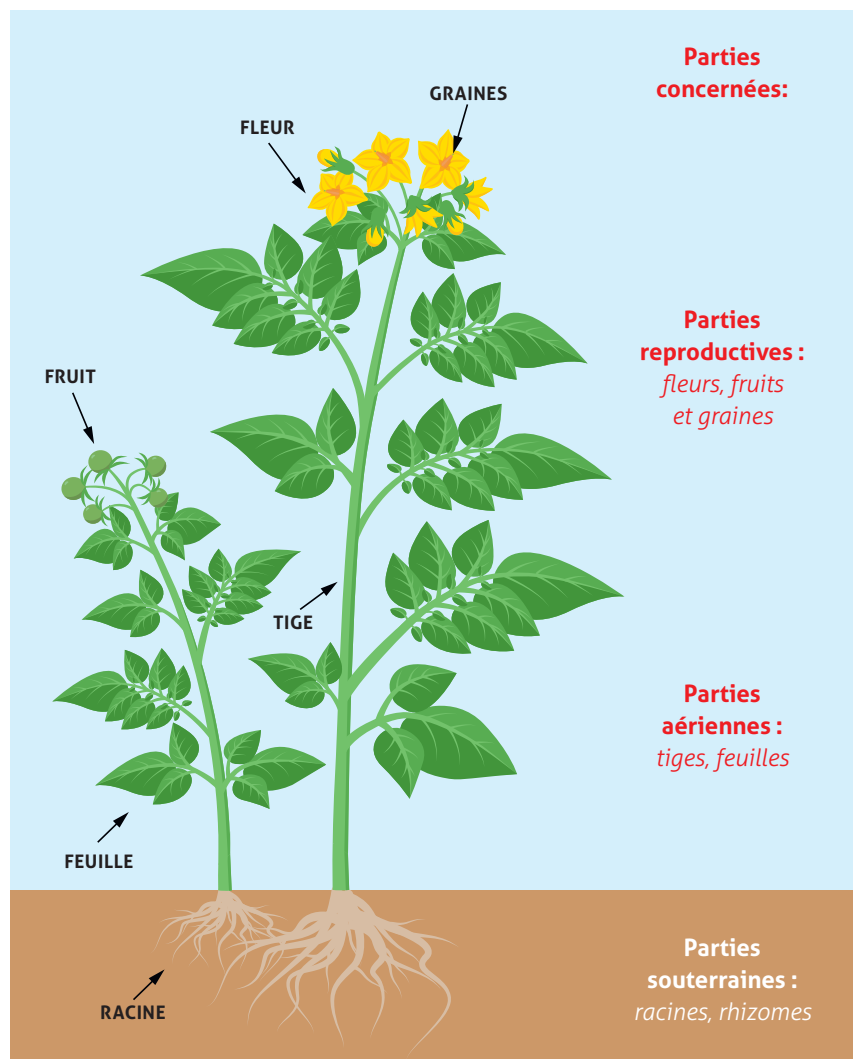
2. Parties reproductives et parties souterraines : uniquement containers verts (bio-déchets), pour être éliminées par compostage industriel ou méthanisation par la commune.

Exceptions : une élimination par incinération est obligatoire pour les plantes invasives et parties concernées de

- Ambroisie (parties reproductives)
- Ailante (parties souterraines)
- Renouée du Japon (parties souterraines)
- Sumac (parties souterraines)

→ **Ces éléments doivent être déposés dans des sacs noirs à la déchetterie intercommunale.**

Ils doivent être remis en main propre à l'agent de déchetterie en lui précisant le contenu.



CADEAU ORIGINAL

Grandson sur le Monopoly

A l'approche de Noël, **offrez-vous votre commune** sur un plateau... de jeu !

Il reste des exemplaires de l'édition spéciale « Monopoly Jura-Nord vaudois » ; vous pouvez en obtenir à prix préférentiel (CHF 65.– au lieu de CHF 69.90) à l'administration communale (selon horaires du guichet).



© Unique Gaming

GESTION DES ESPACES VERTS

Panneaux didactiques



Notre environnement est menacé par le déclin de la biodiversité : à cause de divers facteurs (pollutions, pesticides, plantes invasives, ...), certaines espèces animales disparaissent, ainsi que des plantes, champignons et micro-organismes.

Pour les conserver ou les restaurer, il faut identifier les différents milieux naturels qui constituent le territoire communal et **choisir un entretien adapté** à chaque type de surface, en fonction de ses usages et des intérêts écologiques et paysagers. Cette méthode s'appelle la « gestion différenciée des espaces verts ». Elle inclut entre autres un entretien spécifique des talus bordant les routes, conformément au Plan d'action cantonal.

Des panneaux didactiques seront installés, notamment sur le parc du coteau « Derrière-les-Remparts », pour expliquer la démarche appropriée à chaque site.

RÉAMÉNAGEMENT

Coteau « Derrière-les-Remparts »



Le parc du coteau « Derrière-les-Remparts », dévolu à la nature et à la détente, représente une belle opportunité de **renforcer la biodiversité** dans ce vaste secteur. Aux moutons succède une nouvelle gestion, qui a pour but d'appauvrir le milieu : grâce à une fauche tardive et à l'export des foins, la création d'une prairie sèche permettra à diverses espèces de se réimplanter dans le coteau.

Des arbres fruitiers « hautes-tiges », de variétés locales anciennes, ont remplacé les arbres morts du verger et une haie vive indigène a été plantée. Ces aménagements constituent des refuges pour la faune et les insectes, qui contribuent à la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

www.grandson.ch (Infos pratiques >
Environnement > Biodiversité)



Agenda des manifestations

6

10 NOV.
– 13 JAN.

Exposition « Fleurs & étoiles »

Marie Ducaté et Valérie de Roquemaurel
La Galerie philosophique, rue Haute 36
Sur rendez-vous
Organisation : Interior Design Philosophy,
Jorge Cañete

3-4
DÉC.

Marché de Noël

Place du Château, sa 10h-23h, di 9h-17h
Nouveau : présence du Père Noël
(10h30 aux Tuileries, 11h15 à Grandson)
Organisation : Société des artisans et
commerçants de Grandson – Les Tuileries

3-4
DÉC.

Contes de Noël au Château

Château, sa 13h, 14h30 et 16h ;
di 13h et 14h30
Tarifs sur le site du château
Organisation : Fondation du Château
de Grandson (FCG)

3-21
DÉC.

Exposition « Eloge du Silence »

Encres et pastels sur papier de Bernard Verdon
Eglise médiévale (Temple), 14h-17h,
tous les jours sauf lundi
Conférence par l'artiste le 8.12 à 19h
Organisation : Association Le Tireur d'Épine

8
DÉC.

Repas du Saint-Nicolas

Payant, sur inscription, 11h30
Organisation : Les Jeudis de Grandson

13
DÉC.

Repas de Noël

Sur inscription, infos suivront
Organisation : Bocansemble

15
DÉC.

Après-midi jeux

Salle de Paroisse,
rue Haute, 14h
Organisation : Les Jeudis de Grandson

17-18
DÉC.

Les métiers d'art s'exposent : le bois

« Les dessous d'un chantier »,
week-end thématique au Château
Organisation : Fondation du Château
de Grandson (FCG)

4-5-6
JAN.

Contes d'hiver et variés, puis goûter-galette

Château, 14h30
Tarifs sur le site du château
Organisation : Fondation du Château
de Grandson (FCG)

12
JAN.

Après-midi jeux

Salle de Paroisse,
rue Haute, 14h
Organisation : Les Jeudis de Grandson

15
JAN.

Concert

Sextuor cordes et piano, H.-Ch. Sarnau,
D. Kazakova, le Quatuor Solem et Cl. Ispirian
Notamment « Scène andalouse », de J. Turina
Salle des Quais, 17h
Organisation : Les Concerts de Grandson

19 JAN. –
12 MARS

Exposition de photographies, Mel Yates. « Transition »

La Galerie philosophique, rue Haute 36
Sur rendez-vous
Organisation : Interior Design Philosophy,
Jorge Cañete

26
JAN.

Conférence – « Histoire et contenu de l'astrologie »

Salle de Paroisse,
rue Haute, 14h30
Organisation : Les Jeudis de Grandson

28
JAN.

AG de l'USLGT

Salle du Conseil communal, 17h, suivie
de la Soirée de gala des Sociétés locales
Salle des Quais, apéritif offert dès 18h
(menu : raclette garnie et buffet de desserts)
Organisation : USLGT et Nordsband
Inscriptions jusqu'au 25.01.2023 sur www.eventfrog.ch

31
JAN.

Groupe Habitants

Infos suivront
Organisation : Bocansemble

9
FÉV.

Après-midi jeux

Salle de Paroisse,
rue Haute, 14h
Organisation : Les Jeudis de Grandson

23
FÉV.

Conférence – « Six ans autour du Monde à vélo »

Salle de Paroisse,
rue Haute, 14h30
Organisation : Les Jeudis de Grandson

25
FÉV.

Les Z'ôtres Brandons 3

Place du Château,
11h-4h
Organisation : Comité ad hoc et USLGT

25-26
FÉV.

Les métiers d'art s'exposent : la pierre

« Les dessous d'un chantier »,
week-end thématique au Château
Organisation : Fondation du Château
de Grandson (FCG)

3-4
MARS

Tir d'ouverture

Organisation : Société de tir de l'Arnon

4 MARS	Journée jeux Croch'pied, 14h-minuit Organisation : Ludothèque Boule de gomme	23 AVRIL	Petit Pâques des Tuileries Collège des Tuileries, dès 11h30 Organisation : Société de développement des Tuileries
5 MARS	Opéra pour voix et piano « <i>La Voix humaine</i> » de Poulenc, V. Valdès et T. Carvelli Salle des Quais, 17h Organisation : Les Concerts de Grandson	25-26 AVRIL	Les métiers d'art s'exposent : la céramique « <i>Les dessous d'un chantier</i> », week-end thématique au Château Organisation : Fondation du Château de Grandson (FCG)
9 MARS	Après-midi jeux Salle de Paroisse, rue Haute, 14h Organisation : Les Jeudis de Grandson	27 AVRIL	Documentaire « En train à travers la Suisse » Salle de Paroisse, rue Haute, 14h30 Organisation : Les Jeudis de Grandson
25-26 MARS	Les métiers d'art s'exposent : le mortier « <i>Les dessous d'un chantier</i> », week-end thématique au Château Organisation : Fondation du Château de Grandson (FCG)	30 AVRIL	Visite des fontaines Départ : devant Le Commerce, place du Château, 10h30-11h45 Offert, sur inscription Organisation : Commune
30 MARS	Conférence – « Un regard sur l'Iran » Salle de Paroisse, rue Haute, 14h30 Organisation : Les Jeudis de Grandson	30 AVRIL	Concert violoncelle et piano <i>Œuvres de Brahms, Schumann, Franck et Abdelmoula</i> A. Kobekina & J.-S. Abdelmoula Salle des Quais, 18h Organisation : Les Concerts de Grandson
30 MARS – 14 MAI	Exposition Lourdes Murillo « <i>Il faut toujours dire, fontaine, je boirai de ton eau</i> » La Galerie philosophique, rue Haute 36 Sur rendez-vous Organisation : Interior Design Philosophy, Jorge Cañete	6-7 MAI	Les métiers d'art s'exposent : les décors peints « <i>Les dessous d'un chantier</i> », week-end thématique au Château Organisation : Fondation du Château de Grandson (FCG)
7-23 AVRIL	PâKOMUZé Château Organisation : Fondation du Château de Grandson (FCG)	13-14 MAI	Master agrès II à Grandson Organisation : Société de gymnastique
13 AVRIL	Après-midi jeux Salle de Paroisse, rue Haute, 14h Organisation : Les Jeudis de Grandson	25 MAI	Sortie annuelle Départ : place du château Renseignement au 079 573 87 04 Payant, sur inscription Organisation : Les Jeudis de Grandson

Votre événement ne figure pas dans l'agenda ?

Pour la prochaine parution, envoyez vos informations à : greffe@grandson.ch, objet « journal », en respectant les délais de rédaction indiqués en dernière page !

Par ailleurs, annoncez-le gratuitement sur le site internet communal en remplissant le formulaire en ligne sur www.grandson.ch (Vie locale > Agenda des manifestations > Ajouter mon événement).

Autres rendez-vous

LES MARDIS

- **Marche partagée** – Bocansemble
Départ : local de l'Ancien-Collège, Montagny
8h30, infos : Anne-Marie Forchelet, 076 532 51 15
9h15, infos : Joan Vadillo, 079 782 09 87

LES MERCREDIS

- **Café-rencontre** – Bocansemble
Maison des Terroirs, Grandson, 10h
Infos : Josette Deriaz, 024 445 46 91

LES JEUDIS

- **Café-rencontre** – Bocansemble
Cheval blanc, Les Tuileries, 15h
Infos : Josette Deriaz, 024 445 46 91

LES VENDREDIS

- **Marche dynamique** – Bocansemble
Départ : place du Château, côté Jura, 8h15
Infos : Myriam Sandoz, 079 298 96 17

- **Pétanque / Billard** – Bocansemble
Plage du Pécos, Yverdon, 10h
Infos : Claude-Alain Henry, 079 607 63 88

CHAQUE PREMIER SAMEDI DU MOIS

- **Cours « Danses du Monde »** – Bocansemble
Centre sportif régional de Borné-Nau, salle C
Organisation : Rosalind Henry, 024 420 32 64
ou 079 894 01 29

4 À 5 FOIS PAR ANNÉE

- **Repas « Comm'en... »** – Bocansemble
Découverte de la cuisine de divers pays ou régions
- **Sorties culturelles** – Bocansemble
Infos : 024 426 16 53 (répondeur),
maddelitroz@gmail.com

DE SEPTEMBRE À MAI / JUIN

- **Spectacles** – Fondation du Croch'pied
Caveau, rue Basse 32 (www.croch-pied.com)

DE MAI À SEPTEMBRE

- **Nouvelle saison ! – Urban Training**
Riche programme d'activités, yoga, pilates...
Cours ouverts à tous, mais inscription obligatoire.
Gratuit, grâce au soutien de la commune.
Infos : www.urban-training.ch

TEMPS DE L'AVENT

- **Concours des décorations de Noël – Les Tuileries**
La Société de développement des Tuileries passe (de jour !) pour récompenser les plus belles décorations !

CHÂTEAU DE GRANDSON

Fondation du Château de Grandson (FCG)
Infos et tarifs sur : www.chateau-grandson.ch

- **Du lundi au dimanche, 10h-17h (10h-18h dès avril)**
Visites individuelles.
- **Les samedis et dimanches**
Visites guidées, en français, à 14h.
- **Chaque dernier dimanche du mois**
« La chambre des contes », à 11h et 15h30.
- **Les vendredis, tous les 15 jours**
Visites guidées à la lampe de poche.
2 et 16 décembre, 6 et 20 janvier à 18h30.
3 et 17 février, 3 et 17 mars à 20h30.
- **Selon l'avancée des travaux**
Visites de chantier.
Uniquement samedis,
dimanches et jours fériés.
Dates : consultez
www.chateau-grandson.ch



Information

Pour ne manquer aucune information :
consultez régulièrement le site de la
commune www.grandson.ch et abon-
nez-vous à la Newsletter (3x/an) !

Rendez-vous sur www.grandson.ch et
entrez votre adresse e-mail dans le champ
prévu à cet effet, tout en bas du site.



Publication officielle de la commune de Grandson
Parution semestrielle. Tirage : 1'700 exemplaires.
Rédaction : Administration communale de Grandson
Conception graphique et mise en page : Agence NOW*
Imprimé en Suisse par CAVIN artgraphic, Grandson.

Administration communale

Horaire habituel

Lundi	14h00 – 17h00	
Mardi	09h00 – 12h30	14h00 – 17h00
Mercredi	09h00 – 12h00	14h00 – 17h30
Jeudi	09h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Vendredi	09h00 – 12h00	

ou sur rendez-vous.

Horaire durant les fêtes

Fermeture du guichet dès le vendredi 23 décembre 2022 à midi.
Réouverture le jeudi 5 janvier 2023, selon l'horaire habituel.

Prochaine parution : juin 2023.

Pour que vos manifestations figurent dans le journal N° 9, envoyez impé-
rativement vos infos par mail à : greffe@grandson.ch, mention « journal »,
AVANT le lundi 27 mars 2023.